

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 24 Prairial, an VI.



Défenses faites aux fabricans russes de fabriquer des rubans tricolors. — Départ du général Desaix pour aller s'embarquer à Civita-Vecchia. — Célébration de la fête de la Reconnaissance à Gènes. — Traité par lequel le landgrave de Hesse-Cassel met son trésor à la disposition du roi de Prusse. — Nouvelles d'Angleterre. — Détails sur les conférences de Seltz.

A V I S.

Le prix de la Souscription est de 12-fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n^o. 423, butte des Moulins, à Paris.

I T A L I E.

De Rome, le 3 prairial.

Le général Desaix, commandant en chef l'expédition de Civita-Vecchia, a successivement fait partir d'ici pour ce port les troupes françaises qui s'y trouvoient ou qui étoient récemment arrivées. Il a pris lui-même hier la route de Civita-Vecchia, après avoir adressé aux consuls romains une lettre de remerciement pour le zèle avec lequel ils ont concouru à l'approvisionnement du convoi. On croit qu'il a mis à la voile.

Une ordonnance du général Marchand, commandant de la place, porte que tous les propriétaires de maisons ayant trois fenêtres de front sur la rue, sont tenus de mettre sur une des fenêtres un lampion qui puisse éclairer toute la nuit.

Le Pérousin a été entièrement pacifié. Les Français ont maintenant 4,500 hommes, tant à Pérouse qu'à Citta di Castello. Mais on apprend que l'insurrection s'est propagée dans le duché d'Urbin & la Romagne.

De Trieste, le 4 prairial.

Le prince Auguste d'Angleterre est arrivé le premier de ce mois à bord du vaisseau napolitain *Archimede*, de 74 canons. Il avoit quitté Rome à l'arrivée des Français, & s'étoit retiré à Naples. Il a pris hier la route de Vienne.

On apprend de Naples que l'amiral Caracciolo a mis à la voile avec une division de l'escadre navale, pour donner la chasse aux corsaires barbaresques qui depuis quelques tems infestent les mers d'Italie. Les Maltois les ont déjà attaqués avec succès : le vaisseau *le St-Zacharie*, qui croisoit de conserve avec quelques galeres de la religion, s'est emparé depuis peu d'une grosse frégate & de deux chébecs algériens. La frégate a combattu avec tant d'opiniâtreté, que plus de la moitié de l'équipage a été tué. On n'a trouvé à bord que 94 turcs qui ont été conduits à Malte.

De Gènes, le 9 prairial.

La fête de la régénération fut célébrée le 3 de ce mois, avec beaucoup d'ordre & d'enthousiasme. Le directoire, accompagné des ministres, & un grand nombre de citoyens,

se rendit à la place de la liberté. Le président fit un discours analogue à la fête & prononça le serment de haine contre les tyrans & les anarchistes. Ce serment fut répété par la garde nationale & tous les spectateurs. Le soir il y eut illumination générale. La même fête a eu lieu dans toutes les communes de la république qui ont des municipalités.

Il est arrivé ici plusieurs compagnies de grenadiers, qui doivent s'embarquer pour l'expédition. On croit que la frégate française qui est à la vue, est venue pour convoyer les transports.

R U S S I E.

De Pétersbourg, le 24 floréal.

Le feld-maréchal Sawarow, le comte Fersen & le comte Orlov viennent d'être élevés à la dignité de chambellans ; le premier par le grand duc Alexandre ; le second, par le grand duc Constantin ; & le dernier, par l'empereur.

L'empereur a défendu, sous les peines les plus sévères, à tout fabricant, de faire des rubans tricolors ; & à tout marchand d'en débiter.

On prétend que la plus grande partie de nos forces maritimes sera mise à la disposition de l'Angleterre, & que le reste est destiné à protéger le commerce dans la mer du Nord.

Paul I^{er}. a offert au pape un asyle dans son empire, au cas où il ne pourroit en trouver chez les princes catholiques.

D A N E M A R C K.

De Copenhague, le 8 prairial.

Le conseiller baron de Bulow, ambassadeur de S. M. danoise, à Dresde, est envoyé dans la même qualité auprès de la cour de Naples. Il sera remplacé à Dresde par le conseiller comte d'Ahlefeldt, ambassadeur près la république batave. Ce dernier sera remplacé à la Haye par le chambellan comte de Luckner.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 9 prairial.

L'on continue dans les états autrichiens les préparatifs de guerre, afin d'être prêt à tout événement. Le régiment des hussards de Barco a reçu ordre de se rendre dans l'Empire. On va faire passer en Italie une grande quantité d'artillerie de siège.

Le citoyen Mareschalchi a déjà eu une conférence avec le baron de Thugut. L'on ne sait pas encore quand il aura sa première audience de l'empereur, en qualité d'ambassadeur de la république cisalpine.

Le prince Frédéric d'Orange, général au service de S. M. I., est arrivé ici.

L'on continue de renvoyer du pays beaucoup de Français, de polonais & d'Italiens, dont la plupart sont des chirurgiens, des confiseurs, des manufacturiers & des valets-de-chambre.

P R U S S E.

De Berlin, le 10 prairial.

On ne parle plus ici de guerre. Repnin d'un côté, & Sieyes de l'autre, tâcheront d'attirer le roi, le premier dans les pièges de la Russie, & l'autre dans les desseins de la république française, qui voudroit fermer les plaies du continent. Sieyes aura dans cette négociation un grand avantage, celui de parler sa langue, & d'avoir à traiter avec des hommes obligés de lui répondre par des interprétations toujours lentes, & qui laissent au moins le tems de préparer une réplique.

Au reste, on assure déjà que le prince Repnin n'a point du tout réussi dans sa négociation. Notre cour n'a voulu prêter l'oreille à aucune insinuation tendant au renouvellement d'une nouvelle coalition.

A la suite des revues & manœuvres annuelles, le roi a fait de très-nombreuses promotions dans le militaire. Knobelsdorff, qu'il a nommé maréchal, étoit page sous Frédéric II, lorsqu'il n'étoit encore que prince royal.

Le roi tâche de ramasser, de toutes parts, beaucoup d'argent.

Le roi & la reine sont partis de Berlin pour Kœnigsberg, où ils recevront le serment de fidélité de leurs sujets. Quoique la grossesse de la reine soit fort avancée, elle a cependant voulu accompagner le roi dans son voyage. On la dit très-amie des Français.

Tous les biens ecclésiastiques confisqués & les domaines royaux dans la Prusse méridionale, seront affermés; & comme beaucoup de nobles polonais pauvres y trouvent de quoi subsister, le gouvernement prussien espere se concilier par-là des cœurs ulcérés.

Le département de la Prusse méridionale sera dirigé par un ministre qui résidera à Berlin. Ce nouveau ministre, M. de Voss, aura incessamment une conférence avec M. de Hogue, à Varsovie, qui lui remettra les renseignements nécessaires pour son administration.

A L L E M A G N E.

De Hesse-Cassel, le 14 prairial.

Notre landgrave s'étoit engagé, par un traité, à donner son trésor de 10 millions d'écus (40 millions de livres tournois) au roi de Prusse, moyennant un intérêt de 4 pour cent. Cette affaire, qui avoit depuis éprouvé des difficultés, est aujourd'hui terminée. Le landgrave donnera son trésor au roi de Prusse, en forme d'emprunt, au premier besoin pressant. L'intérêt ne sera payé que du moment du dépôt ou remise du trésor.

Comme il est dit, dans le traité, que le landgrave donnera tout son trésor, ce doit être un objet de plus de dix millions, car il est constant qu'il avoit trente millions de notre monnoie (120 millions tournois) dans la banque d'Angleterre, que depuis peu, sans doute, il a eu le bon esprit de négocier & de réaliser. C'est un des princes les plus riches de l'Europe.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 6 prairial.

L'amiral Duncan va reprendre incessamment sa station

dans la mer du Nord; il aura sous lui, en qualité de capitaine de la flotte, le contre-amiral Michel. L'escadre qui, dans ce moment-ci, bloque le Texel, est aux ordres du vice-amiral Onslow.

L'amiral Biddport vient de rentrer à Plymouth, de sa croisière dans les eaux de Brest; il s'est aussi-tôt mis en route pour Londres, à l'effet de s'y concerter avec le bureau de l'amirauté, relativement aux opérations futures.

Les débats du parlement ne présentent aucun intérêt depuis quelques jours. Dans la séance du 5 prairial, M. Pitt a annoncé qu'il présenteroit le lendemain une motion tendante à augmenter le nombre des matelots de la marine royale. On sait que le nombre déjà voté est de 120 mille.

Dans la même séance, le colonel Gascoigne a présenté une pétition des habitans de Liverpool, qui demandent la liberté de se taxer eux-mêmes, & d'affecter le produit de cette taxe à la défense de leur ville, qui offriroit, ajoutent-ils, des ressources immenses à l'ennemi, en cas qu'il débarquât dans son voisinage & qu'elle fût sans protection.

M. Pitt a saisi avec empressement cette occasion pour généraliser la pétition: il a dit qu'il en falloit faire l'objet d'une motion plus nationale dans ses effets, & en étendre les dispositions à tous les ports de mer.

La pétition a été déposée sur le bureau.

Le commodore Sidney Smith a été parfaitement reçu aux bains de Bath. La société y étoit déjà nombreuse à son arrivée; mais depuis qu'il y est, elle augmente chaque jour. On prétend que les personnes de la plus haute distinction & les jolies femmes se rassemblent tous les soirs, & que Sidney Smith fait le charme de ces veillées en y racontant les circonstances de sa détention. Il a fait de cette histoire un roman qu'il a su rendre très-piquant, sur-tout par le choix de l'héroïne qui s'intéressoit vivement à son sort, & qui, dit-on, est une des plus jolies femmes de Paris.

La mode des cheveux sans poudre a passé, même à la cour. Le prince de Galles s'est présenté, au dernier lever du roi, en habit de drap blanc brodé en argent, les cheveux sans poudre. On s'y occupe de modes presque autant qu'à Paris. A la dernière représentation d'*Elfrida*, qui a attiré un grand concours de spectateurs, on a observé que les coiffures à la *Titus* l'emportoient sur celles à la *Brutus*.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Selz, le 18 prairial.

Notre petite ville tiendra aussi sa place dans l'histoire du siècle. Quoique la guerre extrêmement maltraitée, il y reste encore deux maisons assez spacieuses situées sur la place: l'une est occupée par le plénipotentiaire français, & l'autre a été louée par le comte de Cobenzel.

Les deux premières conférences des 11 & 13 de ce mois, ont été tenues chez le citoyen François, la maison du comte de Cobenzel n'étant pas encore arrangée; mais le 15, le troisième conférence a eu lieu chez ce dernier. L'excuse s'y est rendu à onze heures du matin en cérémonie, habillé de noir & dans le grand costume d'ambassadeur, accompagné d'une garde à cheval.

Le comte de Cobenzel demeure actuellement ici, & a fait venir de Rastadt ce dont il avoit besoin.

Le citoyen Geoffroy, secrétaire de la légation française, a assisté aux conférences. Le citoyen Gallois ne se trouve ici qu'en qualité d'ami de François (de Neufchâteau).

Il y a une garde d'honneur à cheval & à pied devant les deux maisons des ministres. Une compagnie de potoniers est chargée du passage du Rhin.

On a observé que les deux ministres paroissent très-contens l'un de l'autre. On en tire l'heureuse augure d'une issue favorable de la négociation. Le citoyen Koch (de Strasbourg) a séjourné ici quelques jours. Il avoit été instituteur du comte de Cobenzel, pendant quelques années qu'il a données, à Strasbourg, à l'étude du droit public.

Le comte de Metternich se trouve se ici avec le comte de Cobenzel, chez lequel il loge.

De Bruxelles, le 20 prairial.

Nous apprenons de Wesel que le roi de Prusse, après son couronnement, se rendra dans ses états de la Westphalie, & qu'il passera en revue l'armée d'observation. Toute cette armée sera campée pour l'arrivée du roi, & augmentée de quelques régimens de cavalerie & d'infanterie des plus belles troupes de l'armée. L'aile gauche va être étendue jusqu'au territoire de la ville de Nuremberg; ce qui fait croire qu'elle ne tardera pas à être incorporée à la monarchie prussienne.

Les mêmes lettres ajoutent que le duc de Brunswick n'a plus aucune influence auprès du cabinet de Berlin, & qu'il paroît que le prince Henri, toujours partisan du système français, y est beaucoup écouté.

D'après des lettres récentes de l'intérieur de l'Allemagne, il ne paroît plus douteux que le corps de 30 mille hommes autrichiens qui forme le contingent de l'armée d'Empire, ne vienne incessamment jusques sur le Haut-Meyn & sur le Neckar prendre de nouvelles positions. On assure en outre que déjà on forme des magasins dans différentes parties de la Franconie & de la Suabe pour la subsistance d'une armée de 50 à 60 mille hommes.

Des lettres de Rastadt parvenues en cette ville, portent que le comte de Cobenzel dans les premières conférences qu'il a eues avec l'ex-directeur François (de Neufchâteau), lui a demandé la liberté des deux Belges emprisonnés comme émigrés à Bruxelles. Elles ajoutent qu'il a aussi été question des émigrés belges, & qu'il paroît qu'il y aura à leur égard un article explicatif du traité de Campo-Formio. Ces nouvelles répandues ici y ont occasionné une grande satisfaction, & ont fait hausser les actions sur la banque de Vienne.

Du Havre, le 20 prairial.

Les Anglais ont fait hier de nouvelles tentatives sur Dives; elles n'ont pas eu plus de succès que les précédentes. Le feu des batteries du port & de la côte a été très-vif & très-bien dirigé, & a promptement forcé à s'éloigner une bombarde qui s'étoit approchée de terre.

Aujourd'hui, plusieurs bricks & une bombarde se sont encore avancés, & ont lancé quelques bombes vers les fonds de Saint-Adresse. La plupart ont éclaté sans effet sur la mer, & quelques-unes sont venues se perdre à terre. Les Anglais se sont constamment tenus hors de la portée du canon.

DE PARIS, le 20 prairial.

Voici ce qu'on sait de plus sûr & de plus précis sur l'importante expédition de la Méditerranée.

On avoit conclu mal-à-propos de lettres datées de la Corse, que la flotte y avoit relâché.

Un courrier arrivé aujourd'hui apporte des nouvelles datées de 10 lieues au-de-à de la pointe méridionale de la Sardaigne: elles portent que jusques-là la flotte n'avoit

relâché nulle part; que le jour même elle avoit joint le convoi de Gènes & la veille celui de Civita-Vecchia; que la flotte avoit été retardée par des calmes qui cependant n'avoient pas beaucoup nui, parce qu'ils avoient donné le tems de repartir plus avantageusement & plus également soit les troupes de débarquement, soit les équipages sur les transports & les bâtimens de guerre. On attendoit, pour mettre à la voile, le retour des avisos & des bâtimens envoyés à la découverte. L'ennemi ne paroissoit nulle part.

En même-tems, on a reçu des nouvelles officielles de Cadix, qui disent, que c'est le 6 prairial, au matin, que sont partis les 16 bâtimens anglais. Le 7, on ne les voyoit plus: il résulte de ces données, d'après les meilleurs calculs, que le 9 prairial, les Anglais étoient à peu près à sept journées du point qu'avoit atteint la flotte française & d'où elle étoit déjà sur le point de partir.

— On porte à douze mille le nombre des personnes qui ont assisté à la reprise des fêtes de Tivoli, à quinze cents celui des voitures, & à vingt-neuf mille & quelques centaines de francs, le montant de la recette.

Les fêtes suivantes attireront sans doute le même concours, si le citoyen Bremond, entrepreneur de ce jardin, continue à employer le même zèle pour les plaisirs du public.

— On assure que le général Destourneaux est nommé agent du directoire à la Guadeloupe, à la place de Victor Hugues.

— Buonaparte, avant de quitter Toulon, a écrit au citoyen Najac, commissaire-ordonnateur, & la chargé de témoigner sa satisfaction à tous les employés de l'administration de ce port, pour le zèle avec lequel ils ont hâté les préparatifs de la sortie de la flotte.

On remarque que le premier titre que Buonaparte prend en tête de cette lettre, est celui de membre de l'Institut, puis celui de général en chef de l'armée d'Angleterre.

— Le citoyen Adet, ci-devant ministre plénipotentiaire de la République en Amérique, est nommé professeur de chimie, dans une des écoles centrales de Paris, à la place du citoyen Vanquelin, qui a donné sa démission.

Adet, a autant de connoissance que de simplicité & de modestie, & étoit digne de remplir des fonctions encore plus importantes.

— Le citoyen Charriere, adjoint aux adjudans-généraux, avoit été condamné à mort par contumace, comme convaincu de vols & d'enlèvement d'argenterie à Rome.

Cette première sentence portée à Rome même, a été revue par un conseil de guerre siégeant à Milan; & le citoyen Charriere a été acquitté.

— Le jugement du conseil de guerre séant à Caen, qui condamnoit à mort Leclerc, dit Lafeuillade, ex-lieutenant de chouans, a été cassé par le conseil de révision, qui a renvoyé cet individu devant un nouveau conseil de guerre.

— Les prêtres assermentés du département du Haut-Rhin sont convenus de transporter du dimanche au décadi, les principales cérémonies du culte catholique.

— Le jour de la Fête-Dieu, il y a eu à Bruxelles des mouvemens assez violens. Les parisans du culte catholique vouloient à tout prix y faire publiquement les processions qui étoient autrefois d'usage dans ce jour. Les principaux rassemblemens ont eu lieu autour de l'église de Ste-Gudule, fort réverée des habitans de cette ville. Les magistrats les ont fait dissiper par la force armée, conformément à la loi sur la police extérieure des cultes.

— A Thiviers, département de la Dordogne, la femme d'un nommé Lapiere, concierge, est accouchée récemment de trois enfans mâles, bien constitués, & d'une fille. Ils sont venus au monde, à une heure de distance les uns des autres. L'administration municipale s'est chargée de faire nourrir les trois garçons, parce que leurs parens sont dans l'indigence.

— Si on en croit des lettres des bords du Rhin, le prince de Neuwied est rentré dans ses états avec un passe-port de Hatry. Ce général est même allé lui rendre visite avec son état-major.

— Le prince Casimir Sapiéha, grand-maître de l'artillerie autrichienne, est mort à Vienne, le 6 prairial.

— Le grand conseil de la république helvétique a, sur la proposition d'Huber, adopté en principe l'abolition des droits féodaux, & a renvoyé à une commission pour présenter un mode d'exécution conforme à la justice.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen CREUZÉ-LATOUCHE.

Séance du 23 prairial.

Le directoire exécutif transmet au conseil diverses pièces relatives à des assemblées primaires où il y a eu des scissions ou des irrégularités.

Le conseil renvoie ces pièces à l'examen d'une commission.

Le conseil est occupé de quelques affaires particulières. Au nombre des pétitions, il s'en trouve une des maîtres de postes de Rouen.

Les pétitionnaires observent qu'un service régulier, quelque foible que soit la rétribution qu'il procure, leur est avantageux; qu'il l'est en même tems pour l'administration de la poste aux lettres, en ce que celle-ci n'est point obligée d'établir des relais destinés uniquement à la conduite de ses malles, & que de plus elle n'est point exposée à trouver quelquefois des chevaux hors d'état de marcher quand elle peut prendre ses relais dans des écuries où le nombre des chevaux n'est point borné au seul service des malles.

Ces considérations doivent déterminer le corps législatif à maintenir la loi du 12 septembre 1791, qui attribue aux maîtres de poste exclusivement la conduite des malles.

Indépendamment de ces considérations, les sous-signés livrent aux méditations du corps législatif le point important de savoir si la prudence permet d'abandonner l'action du gouvernement entre les mains de fermiers, qui, par la nature de leurs engagements, ne sont presque point dans sa dépendance.

4°. Les deux conseils ont encore reconnu cette vérité, que l'établissement de la poste aux chevaux, qui ne se soutenoit autrefois que par des privilèges, ne peut aujourd'hui se maintenir que par des indemnités; ces indemnités ont été portées à 750,000 francs par la résolution du 21 ventôse dernier.

C'est au corps législatif à calculer si la somme de 750 mille francs équivaut aux privilèges accordés autrefois aux maîtres de poste; si elle y équivaut sur-tout aujourd'hui que la France républicaine est d'un sixième plus étendue qu'elle ne l'étoit autrefois; si elle y équivaut abstraction faite de ce qu'on veut prélever pour payer

la nouvelle administration & les nouveaux inspecteurs qu'il s'agit d'établir, & sur l'établissement desquels les sous-signés ne se permettent aucunes réflexions.

Le conseil ordonne le renvoi à une commission.

La discussion des projets sur les transactions a occupé le reste de la séance. Plusieurs articles sont adoptés & la suite de la discussion est ajournée.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen REGNIER.

Séance du 23 prairial.

Champion (du Jura) propose l'approbation d'une résolution du 7 prairial, qui fixe les taxations dues aux receveurs-généraux des départemens & à leurs préposés. Cette résolution, dit-il, qui vous est présentée à la place de celle du 21 ventôse, n'a point les mêmes défauts qui vous avoient engagé à rejeter celle-ci. — Impression & ajourn.

On ouvre la discussion sur le régime hypothécaire.

Sedillez, en convenant que la résolution n'est point parfaite, pense néanmoins qu'elle doit être approuvée, pour tranquilliser les créanciers sur l'état de la fortune de leurs débiteurs, pour faciliter à ceux-ci les moyens d'emprunter en présentant des gages certains; enfin, pour garantir les acquéreurs contre le danger d'être obligés de payer aux créanciers, après avoir payé au vendeur.

Un membre combat la résolution, comme contenant des dispositions propres à ruiner les mineurs & les interdits, & à détruire les stipulations faites en faveur des femmes dans les contrats de mariage.

La discussion est ajournée.

Le conseil rejette une résolution du 12 floréal, qui autorise un échange de terrain appartenant à l'hôpital civil de Lille, attendu que le directoire n'a point été consulté.

Bourse du 23 prairial.

Amsterdam.....	58 $\frac{1}{2}$, 59.	Montpellier.....	1 p. $\frac{2}{3}$ 10 j.
Idem.....	55 $\frac{1}{2}$, 56.	Rente provis.....	16 f. 75 c.
Hambourg.....	192 $\frac{1}{2}$, 190 $\frac{1}{2}$.	Tiers cons.....	14 fr. 38 c.
Madrid.....	12 f. 25 c.	Bon 2/3.....	1 f. 98 c.
Mad. effect.....	14 f. 91 à 88 c.	Bon $\frac{1}{2}$	2 f. 96 c.
Cadix.....	12 f. 25 c.	Bon $\frac{1}{4}$
Cad. effect.....	15 f.	Or fin.....	106 f. 25 c.
Gènes.....	96 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$, 95 $\frac{1}{4}$.	Lingot d'arg.....	50 f. 50 c.
Livour.....	104 $\frac{1}{4}$, 103 $\frac{1}{4}$.	Portugaise.....	97 f.
Bâle.....	$\frac{1}{2}$ per., 1 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ per.	Piastre.....	5 f. 38 c.
Geneve.....	1 $\frac{1}{2}$ per. 90 j.	Quadruple.....	81 f. 25 c.
Lyon.....	pair 20 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 65 c.
Marseille.....	$\frac{1}{4}$ b. 10 j.	Guinée.....	26 f.
Bordeaux.....	pair 15 j.	Souverain.....	34 f. 75 c. à 35 f.
Esprit, $\frac{1}{2}$, 450 à 455 fr. — Eau-de-vie 22 deg., 330 à 400 f.			
— Huile d'olive, 1 f. 15 à 18 c. — Café Martin,			
— Café St-Domingue, 2 f. 80 à 83 cent. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 43 à 55 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 45 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 f. 9 à 10 c. — Coton du Levant, 2 f. 10 à 50 c. — Coton des isles, 3 f. à 4 f. 10 c. — Sel, 5 f.			

VOCABULAIRE orthographique, par ordre de sons, ou Peinture méthodique de tous les sons de la langue française, contenant la solution de toutes les difficultés que rencontrent les orthographistes sur le choix des divers signes qui peignent le même son, l'emploi des consonnes simples ou redoublées, nulles ou sourdes, seules ou accompagnées, &c. par des règles sûres & précises, ou par des tableaux alphabétiques; par C. F. J. Fontaine; broc. in-18°. Prix, 9 déc. & 1 fr. 25 cent. pour les départemens. A Paris, chez Morin, libraire, rue de Savoie, n°. 21.

A. FRANÇOIS.

Sur

Sur les communications faites par le président des Etats-Unis au congrès américain, le 14 germinal, au 6.

LES papiers américains & anglais viennent de retentir de la publicité des plus étranges communications que les envoyés des Etats-Unis ont cru devoir faire à leur gouvernement. C'est de la part de ces envoyés un monarque déplorable de crédulité & de contradictions; c'est de la part de ce gouvernement une provocation plus déplorable encore.

Il faut, par l'évidence des faits & les propres paroles des envoyés eux-mêmes, montrer leur inconcevable erreur: il faut, par la force de la raison & le sentiment seul du bonheur des deux républiques, répondre à la provocation si visiblement suggérée par le gouvernement britannique.

Ce gouvernement, en effet, après tant & de si ridicules efforts contre la république française, essaye d'organiser la corruption autour d'elle. Désespéré de tant de paix glorieuses qu'elle a conclues, il s'est flatté, par ses propres perfidies, de réveiller les guerres anciennes en Europe, & de lui susciter une guerre nouvelle en Amérique; mais tout ce système de corruption britannique sera dévoilé & renversé; & le peuple américain connoitra la profondeur du précipice où le poussent les serviles amis de ses anciens oppresseurs.

Depuis long-tems la république française reclamoit, & certes elle avoit le droit de le faire, contre l'inexécution des points les plus importans de la convention de 1788, passée entre la France & les Etats-Unis. Les hostilités maritimes ameneront bientôt des griefs plus aggravans. Ce fut en vain que la république fit le sacrifice des armemens qui pouvoient compromettre la neutralité américaine. Les plus légitimes de ses armemens furent contestés peu après. Les bâtimens français éprouverent mille vexations. Leurs prises n'étoient plus sous la protection des traités. Les cours de justice s'en étoient arrogé la connoissance; de longues & ruineuses chicanes découragerent les capteurs; bientôt les ports français dans les deux mondes furent déclarés bloqués par des proclamations britanniques; les bâtimens qui en sortirent furent arrêtés sur le soupçon vague de propriétés ennemies; ceux qui y portoient des alimens furent écartés. D'un autre côté, les bâtimens de guerre anglais entroient dans les ports des Etats-Unis après s'être emparés de propriétés françaises ou prétendues telles. Il y devinrent insensiblement stationnaires, & s'en firent des places d'armes, d'où ils couraient, & sur les Français, & sur les Américains en relation avec la France. La république cependant se bornoit à invoquer ses traités avec les Etats-Unis, à presser leur gouvernement de faire respecter leur propre neutralité. Ils lui répondirent par un traité négocié & conclu clandestinement avec la Grande-Bretagne.

Ce traité assure-t-il au moins la neutralité des Etats-Unis? Non. — Il légitime la présence des forces anglaises dans leurs ports; il donne à l'Angleterre des droits qui, au sein de la guerre, améliorent sa situation au détriment de la France; il lui laisse la facilité d'affamer encore la France & ses colonies; il sacrifie les principes généreux posés pour la liberté des mers dans les traités antérieurs.

La France se plaint; on élude, on divague, on multiplie les offices sans aborder le fonds de la question. On demande des satisfactions; on n'en offre pas. On ne parle que des torts éprouvés par les Etats-Unis; on glisse sur ceux qu'ils font éprouver à la France. Le traité de 1788 est de plus en plus insignifiant, & les derniers coups sont portés aux croiseurs français, dans les parages américains, par la défense de vendre leurs prises. La république est obligée, pour manifester son ressentiment trop long-tems suspendu, & au lieu d'une

négociation, de s'approprier les clauses mêmes du traité anglais. Enfin, les Etats-Unis, sensibles seulement aux conséquences qui en sont résultées pour eux, ont paru vouloir un rapprochement.

Trois commissaires ont été envoyés à cet effet près la république française: deux d'entre eux, le général Pinckney & M. Marshall, manifestant contre la France des préventions apportées d'Amérique, ou puisées dans le genre de liaisons qu'ils ne tarderent pas à former ici; le troisième, M. Gerry, annonçant plus d'impartialité, & se montrant plus disposé à écouter favorablement tout ce qui pourroit rapprocher les deux républiques.

De cette réunion mal assortie, & qui découvroit des dispositions peu conciliantes, il a dû résulter & il est résulté en effet une marche oblique, embarrassée, de la part de ces commissaires: delà, leur éloignement constant de faire tout ce qui pouvoit rapprocher, leur empressement à écrire tout ce qui pouvoit aigrir.

Ils manifesterent d'abord le désir d'être reconnus; mais il leur fut demandé, pour condition préalable, des explications sur quelques phrases évidemment outrageantes contre la république, qui se trouvoient dans le discours d'ouverture prononcé par le président des Etats-Unis. Ils firent plus que de refuser; ils ne conçurent pas même cette demande, & se rejeterent sur des récriminations sans motif. Bientôt on parut vouloir leur épargner l'embarras des désaveux: & dans la vue de les détacher de l'Angleterre, & de redresser un peu la balance si fortement penchée en faveur de cette puissance, par le dernier traité, on voulut obtenir d'eux une preuve d'attachement non équivoque de notre cause, qui, si récemment encore, étoit la leur: il convenoit aux finances d'échanger à cette époque, contre des espèces, des inscriptions bâtares à échéances graduées; le ministre des relations extérieures leur fit pressentir qu'une offre faite par eux, d'en acheter une certaine quantité, seroit regardée comme un acte amical. Ils dirent qu'ils n'en avoient pas le pouvoir, ils montrèrent qu'ils n'en avoient pas la volonté.

Pour arriver à quelque accommodement, à quelque explication amicale, il falloit des communications fréquentes avec le ministre de l'extérieur. Celui-ci se plaignoit à tout le monde de ne pas les voir, & ils avouent qu'il leur fit parvenir plusieurs fois l'expression de ce reproche; mais deux des commissaires se retranchant sur l'éloignement, se refusèrent à ce désir. M. Gerry se décida enfin à y aller, parla deux fois au ministre; &, soit embarras de s'expliquer, soit crainte de se compromettre, il dit peu de choses, & n'osa se décider sur rien.

Cependant les envoyés se sont crus obligés d'adresser, au président des Etats-Unis, un compte très-volumineux de leur négociation. — De quoi donc a pu se composer ce compte? Il a fallu le remplir des méprisables manœuvres de tous les intrigans qui, voyant des commissaires chargés des plus grands intérêts, s'isolant du gouvernement auprès de qui ils devoient traiter, ont couru se ranger autour d'eux, & les ont enivrés de l'idée de leur crédit, de l'opinion de leur importance.

Un de ces intrigans paroît s'être fait un titre de quelques relations, qu'en sa qualité d'étranger recommandé, il étoit parvenu à se procurer avec le ministre; un autre, & c'est le plus agissant, se fait un titre des seules relations qu'il avoit avec ce premier intrigant; car il déclare ne pas même connoître le ministre. — Telle est, au reste, la condition de l'homme, quel qu'il soit, placé à la tête de ce département, qu'il est tenu de recevoir & d'entendre beaucoup de person-

qu'il
ussi-
cupé
& la
résor-
rece.
Cetto
ce de
vous
arn.
ce.
point
avée,
ne de
l'om-
pour
rés de
r.
t-des
rdits,
mmes
ui au-
vil de
é.
10 j.
75 c.
38 c.
98 c.
96 c.
.....
25 c.
50 c.
97 f.
38 c.
25 c.
65 c.
26 f.
35 f.
400 f.
.....
avers,
Savon
f. 10 à
ure mé-
tion de
noix des
simples
par des
C. F. J.
léparte-
Sur

nes qui sont loin d'avoir aucune part à sa confiance, & qu'il n'a aucun moyen pour empêcher l'abus qu'elles font, loin de lui, des visites les plus insignifiantes, dont elles se prévalent, au gré de leur intérêt, auprès des hommes sans expérience.

Dans la publication qu'a faite du compte de ses envoyés le gouvernement américain, ces personnages sans aveu sont désignés chacun par une lettre : le ministre, impatient de connoître leurs noms, en a demandé avec instance & a obtenu enfin la communication qu'il a déposée sur-le-champ entre les mains de l'autorité propre. On apprendra avec plaisir que ce sont des étrangers, & l'on croira sans peine qu'ils se sont rendus justice à eux-mêmes, en se hâtant de quitter le sol de la république. Une seule de ces lettres, Z, désigne un Français qui s'est empressé de se déclarer (1). Le langage de celui-là est sans reproche : il est annoncé comme ayant quelquefois servi d'interprète ; mais on voit clairement qu'il n'a interprété que des propositions honnêtes.

Quant aux étrangers qu'on voit figurer dans cette négociation, il paroît que leur intrigue avoit pour but d'obtenir des Américains une somme de 1200 mille francs, pour en être fait une distribution corruptrice. C'est de là que partent, c'est là qu'aboutissent tous les mouvemens, tous les propos, toutes les démarches, minutieusement détaillés dans le compte des envoyés.

Il sera à jamais inconcevable que des hommes chargés de représenter les Etats-Unis près la république française, aient pu, un instant, s'abuser sur des manœuvres si visiblement mensongères, & l'on seroit tenté de convertir l'erreur en mauvaise foi.

Quoi ! trois hommes sont envoyés d'Amérique en France pour y négocier un rapprochement entre les deux républiques : embarrassés dans un préliminaire, bientôt ils ne peuvent conférer avec le ministre comme commissaires ; mais ils ont mille moyens de le voir comme particuliers, soit chez lui, soit ailleurs, & deux d'entr'eux refusent constamment toutes les facilités qui leur sont offertes !

Ce n'est pas tout ; on les voit présenter les détails de leur négociation comme persuadés que les propositions choquantes qu'ils disent leur avoir été faites, leur ont été adressées par un homme investi de la confiance du gouvernement ; & cependant, dans le cours de leur récit, ils laissent échapper l'aveu qu'à diverses reprises, ils se sont mêlés de ces communications clandestines, & qu'ils se sont enfin décidés à les repousser désormais. M. Gerry déclare même positivement que ces entremetteurs n'ont produit aucune autorisation, aucuns documens, de quelque espece que ce fût, (2). En même-tems, ils ont continué à se refuser aux communications directes qui leur étoient offertes, à tous les instans, par le ministre. Tout cela n'est-il pas un abîme de contradiction ?

Et quand on imagine par quelle série d'intermédiaires ils imaginoient aboutir au ministre, qu'il leur étoit si facile de consulter immédiatement, n'est-on pas réduit à l'impossibilité de penser qu'ils aient eux-mêmes adopté sérieusement les conséquences de leur récit ?

Ici, c'est une femme qu'on sait être liée avec M. Pinckney, qui lui tient le propos le plus innocent, qu'on lui eût répété d'un bout de la France à l'autre : *Prêtez-nous*, lui dit-elle un jour, *de l'argent dans notre guerre, nous vous en avons bien prêté dans la vôtre.* ; & ce propos si simple est recueilli par M. Pinckney, qui a besoin de tout écrire & de tout en-

venimer : il est envoyé mystérieusement par lui à son gouvernement, comme s'il avoit un rapport quelconque avec les propositions clandestines faites par les intrigans : tant la défiance est minutieuse ! tant la prévention s'égare dans ses raisonnemens ! tant la politique de certains hommes est un fléau dans le commerce de la société !

Là, c'est un W. qu'on n'a pu parvenir à connoître, qui introduit chez le général Pinckney un X., homme très-emporé, se disant chargé d'un message du ministre, qui, pressé bientôt de répondre s'il en est connu personnellement, est contraint de dire que non, mais qu'il tient les propositions qu'il a faites de Y., lequel, dit-il, a des liaisons avec le ministre ; & cependant, lorsqu'on veut contier à Y. la réponse négative à sa proposition de 1200 mille francs, il se défend de s'en charger, & il est réduit à avouer, par une sorte de pudeur, & au risque de décréditer son propre rôle, que la proposition ne vient ni du directoire, ni même du ministre, qu'elle vient uniquement de lui Y., qui desiroit sauver aux envoyés la mortification des désavoués. Que si ces mêmes hommes ont ensuite tenu un langage différent, n'étoit-il pas naturel aux envoyés de se défier pour toujours de leurs rapports, & sur-tout de chercher à remonter à la source ? Ils ne l'ont pas fait. Comment allier cette conduite ou avec la raison, ou avec la bonne foi ?

Dans ce même compte rendu, ils s'annoncent comme voulant instruire leur gouvernement dans le plus grand détail de tout ce qui s'est passé de relatif à leur commission : & tandis qu'ils recueillent avec un soin si scrupuleux tant d'absurdités, tant d'inepties misérables, ils se font sur les communications officielles qu'ont eues avec eux, de la part du ministre, des employés des relations extérieures : c'est, sans doute, parce que ces communications, d'accord avec le petit nombre de celles qu'avoit faites le ministre lui-même, étoient pures, loyales, propres à honorer le gouvernement français : il entroit dans leur plan de les passer sous silence. Les autres, si suspectes dans leur origine, étoient infamantes dans leur objet ; ils ont mis le plus grand empressement à les faire connoître (3).

Ils venoient de présenter un exposé volumineux de leurs prétendus griefs : ils savoyent très-bien que le ministre alloit leur adresser une note en réponse, qui devoit être une des pièces authentiques de la négociation, & qui leur a été envoyée, en effet, au mois de ventôse dernier. Ils se sont hâtés de publier tout ce qui n'étoit évidemment pas du ministre, & qu'ils ont cherché à lui imputer, pour affoiblir, sans doute, par là l'impression si différente que devoit produire la note où tout respire le desir si sincère de la conciliation.

Cet ensemble de faits présente un tel tissu d'inconséquences & de contradictions, que l'esprit s'y perd. On ne sait plus comment préciser les reproches à faire aux envoyés américains. Ce que l'on sait bien clairement, c'est qu'ils ont été les hommes les plus étrangement abusés, s'ils ont cru les plus perfides, s'ils n'ont pas cru ce qu'ils racontent. (Dans l'expression de ces reproches qui échappent à l'indignation, il faut se hâter de séparer M. Gerry, qui, sans doute, peut avoir été trompé, & par les intrigans étrangers, & peut-être aussi par ses collègues mêmes, mais qu'aucun soupçon de mauvaise foi & de déloyauté ne peut atteindre.)

Maintenant, quel peut être le motif secret qui a fait ré-

(3) Voyez dans la deuxième lettre de M. Gerry, en date du 15 prairial, qui est à la suite de ces réflexions, la déclaration formelle de M. Gerry ; d'avoir vu dans le cours des négociations des employés aux relations extérieures, & la justice qu'il leur rend de n'avoir proféré aucun mot qui eût le moindre rapport avec les propositions du genre de celles que paroissent avoir faites les intrigans X & Y.

(1) Voyez sa lettre au ministre, imprimée à la suite de ces réflexions.
(2) Voyez à la fin sa première réponse au ministre.

pandre avec tant d'éclat des communications puériles ? Par où donc peuvent-elles justifier l'affectation pompeuse avec laquelle le peuple américain a été préparé à les entendre ? Comment concevoir qu'on ait espéré rendre le ridicule plus imposant par des jeûnes & des prières publiques ?

Un grand objet, sans doute, a fait retarder de donner pour des révélations de la plus haute importance le bavardage incohérent de deux intrigans étrangers à la France. Peut-être a-t-on supposé que les citoyens des Etats-Unis jugeroient le gouvernement français sur ces caricatures, & que le gouvernement français seroit sensible à une provocation aussi marquée. On a calculé l'effet de l'outrage sur la malignité de l'intention, & non sur la petitesse des moyens. En un mot, on s'est flatté d'exciter l'indignation au lieu de la pitié. On a voulu la guerre ; on a voulu que la France insultée la déclarât au peuple dont elle a défendu la cause, & qu'il fût, par elle-même, replacé dans les bras de l'Angleterre.

Par la guerre, le cabinet britannique se procure un allié qui travaillera pour elle, secondera ses projets sur les colonies françaises & espagnoles, & reculera le moment de son humiliation. Par la guerre, encore, le cabinet britannique accélère l'exécution d'un plan favori que jamais il n'a perdu de vue.

On sait que dès qu'il désespéra de réunir à la triple couronne les états dont il fut obligé de reconnoître l'indépendance, il aspira à leur rendre au moins des préjugés favorables à la royauté limitée, qu'il s'attacha à fortifier, par l'analogie des formes constitutionnelles, les habitudes communes au peuple anglais & au peuple américain ; & qu'il eut soin de tenir long-tems, dans le voisinage des Etats-Unis, un des fils de Georges III. Seroit-il donc vrai, qu'à la honte de l'esprit humain, il se trouvat beaucoup de citoyens américains sérieusement réconciliés au régime anglais ? Seroit-il vrai, que des hommes appelés par la confiance publique, à la tête du gouvernement des Etats-Unis, n'eussent écrit en faveur de la constitution britannique, que pour en ménager l'adoption dans leur pays ? Seroit-il vrai que la soif des honneurs, l'avidité des richesses, le desir de la perpétuité des pouvoirs, eussent déjà mûri ce complot contre la liberté ?

Si ce ne doit plus être un soupçon, tout s'explique. Il faut la guerre pour lever des troupes & obtenir des subsides ; il faut sur-tout une guerre dénaturée contre d'anciens amis, contre des freres, contre des républicains ; il faut que cette guerre excite des commotions civiles, révolte toutes les idées de la morale, souleve les vrais enfans de l'Amérique ; & les prétextes naissent en foule pour ériger en sédition les honorables défenseurs des principes, & substituer un gouvernement monarchique au gouvernement représentatif.

Il seroit désormais superflu de dissimuler. Telles sont les coupables menées du cabinet anglais. Telle est l'aveugle tendance d'un gouvernement qu'il influence ; & c'est la république française qui, pour la liberté, sacrifia le sang & la fortune de ses citoyens ; c'est elle qu'on incite à frapper le coup fatal ! Mais, supérieure à ses ressentimens, elle ne prendra conseil que du bonheur des deux républiques, & elle appellera l'Univers entier comme juge de la sincérité des dispositions qu'elle n'a cessé, qu'elle ne cessera jamais de manifester pour vivre en paix avec l'Amérique.

P. S. Il importe extrêmement de faire connoître les lettres qu'a écrites à M. Gerry, envoyé des Etats-Unis, le ministre des relations extérieures ; aussi-tôt qu'il a eu connoissance de cette étrange publication : il importe également de connoître les réponses qu'a faites M. Gerry. Voici les unes & les autres :

Le ministre des relations extérieures à M. Gerry, envoyé des Etats-Unis.

Paris, le 11 prairial, an 6.

Je vous communique, monsieur, une gazette de Londres, du 15 mai dernier, (vieux style). Vous y trouverez une très-étrange publication. Je ne puis voir, sans surprise, que des intrigans aient profité de l'isolement dans lequel les envoyés du gouvernement des Etats-Unis se sont tenus, pour faire des propositions & tenir des discours, dont l'objet étoit évidemment de vous tromper.

Je vous prie de me faire connoître immédiatement les noms désignés par les initiales *W. F. Y. & Z.*, & celui de la femme qui est désignée comme ayant eu avec M. Pinckney des conversations sur les intérêts de l'Amérique. Si vous répugnez à me les envoyer par écrit, veuillez les communiquer confidentiellement au procureur.

Je dois compter sur votre empressement à mettre le gouvernement à même d'approfondir ces menées, dont je vous félicite de n'avoir pas été la dupe, & que vous devez desirer de voir s'éclaircir.

Réponse de M. Gerry.

Paris, le 31 mai 1798.

Votre lettre, citoyen ministre, du 11 prairial (30 mai), & la gazette à laquelle elle se réfère, m'ont été remises. Cette dernière contient toutes les négociations informées communiquées par les envoyés à leur gouvernement. La lettre établit que certains intrigans ont fait des propositions aux envoyés, & tenu avec eux des conversations, dont l'objet étoit évidemment de les tromper ; vous avez desiré en conséquence que je vous communique leurs noms.

Si ces personnes n'ont point été autorisées à se mettre en avant, ou ayant des pouvoirs définis, les ont excédés, elles ont outragé le gouvernement français & les envoyés ; je ne suis pas compétent pour en juger, attendu qu'elles n'ont produit à ma connoissance aucune autorisation, aucun document de quelque espece que ce fût.

Les publications, dont il est question, suffisent pour montrer combien délicate est ma situation à l'égard du nom de ces individus, & elles contiennent des circonstances qui vous mettroient à même, j'espère, d'approfondir l'affaire, sans insister sur d'autres communications de ma part. Cependant, voulant écarter de personnes innocentes des soupçons qui pourroient les avoir embarrassées, je n'ai aucune objection à déclarer, que trois des individus mentionnés sont étrangers, & que le quatrième n'a agi que comme messenger & interprète.

Vous observerez, citoyen ministre, l'extrême répugnance des envoyés pour un mode aussi informe d'ouvertures, par leur réponse du 30 octobre, à de certaines propositions qui leur avoient été faites antérieurement ; le premier novembre ils convinrent de mettre fin à de pareilles relations, & ils ont maintenu leur résolution, nonobstant des tentatives réitérées qui furent faites ultérieurement ; ils ont cru néanmoins qu'il étoit de leur devoir de communiquer le tout à leur gouvernement.

Recevez, citoyen ministre, l'assurance de ma profonde estime.

Le ministre des relations extérieures à M. Gerry, envoyé des Etats-Unis.

Paris, le 13 prairial, an 6.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre d'hier. Vous m'informez : 1°. que la gazette présentée contient toutes les négociations informées communiquées par les envoyés à leur

gouvernement : 2°. que les personnes dont il est question n'ont produit, à votre connoissance, aucune autorisation, aucun document de quelque espèce que ce fût qui les accréditât ; 3°. que trois des individus mentionnés (c'est-à-dire dans l'ordre où je les ai placés, W. X. Y.) sont des étrangers, & le quatrième (c'est-à-dire Z.) n'a agi que comme messenger & interprète.

Quoique je sente toute votre répugnance à nommer ces individus, je dois vous prier instamment de la subordonner à l'importance de l'objet. Veuillez donc bien, 1°. ou me donner leurs noms par écrit, ou les communiquer confidentiellement au porteur ; 2°. nommer la femme que M. Pinckney cite ; 3°. me dire si aucuns des citoyens attachés à mes travaux & autorisé par moi à voir les envoyés, ont dit un mot qui eût le moindre rapport avec la proposition choquante qui a été faite par X. & Y., de remettre une somme quelconque, pour une distribution corruptrice.

Réponse de M. Gerry.

Paris, le 3 juin 1793 (16 prairial, an 6.)

Citoyen ministre, on m'a remis votre lettre du 13 prairial, dans laquelle, après avoir résumé partie de la mienne du 31 mai, vous me pressez de céder immédiatement à l'importance de l'objet, & 1°. de vous donner par écrit, ou de communiquer confidentiellement au porteur, les noms des personnes désignées par les lettres W. X. Y. Z. ; 2°. de nommer la femme citée par M. Pinckney ; 3°. de déclarer si aucuns des citoyens attachés à vos travaux, & autorisés par vous à voir les envoyés, ont dit un mot qui eût le moindre rapport avec la proposition choquante qui a été faite par X. & Y., de remettre une somme quelconque pour une distribution corruptrice.

Quant aux personnes désignées par X. Y. Z., je vous adresserai leurs noms dans un papier revêtu de mon sceau & de ma signature, si vous m'assurez qu'ils ne seront pas publiés comme venant de moi, quoique cette mesure ne me paroisse pas nécessaire pour les découvrir tous, & que Z. m'apprenne qu'il s'est fait connoître de lui-même. Mais W. ne m'ayant jamais dit un mot relatif à X., ou à aucune partie de nos communications, je présume que l'inconvenance manifeste qu'il y auroit de ma part à m'appuyer sur un oui-dire, est une excuse suffisante pour omettre son nom.

Je ne puis vous donner le nom d'aucune dame ; car pas une n'a eu de communications politiques avec moi, depuis mon arrivée à Paris.

Quant aux citoyens attachés à vos travaux, & autorisés par vous à voir les envoyés dans vos communications officielles, je ne puis me souvenir d'un mot d'aucun d'eux, qui eût le moindre rapport avec les propositions faites par X et Y dans leurs négociations informelles, de payer de l'argent pour des distributions corruptrices.

Agréez, je vous prie, citoyen ministre, l'assurance de ma parfaite estime & de mon respect.

Le ministre des relations extérieures, à M. Gerry, envoyé des Etats-Unis.

Paris, le 16 prairial, an 6.

Votre lettre d'hier, monsieur, vient de m'être remise. Vous pouvez m'adresser, en toute confiance, les noms que vous m'annoncez, sous votre signature & votre sceau. Je vous donne l'assurance qu'ils ne seront pas publiés comme venant de vous.

Recevez, &c.

NOTA. Les noms ont été en effet envoyés au ministre qui en a fait à l'instant le dépôt.

(La lettre suivante du citoyen désigné par la lettre Z., n'est pas moins essentielle à publier.)

Au ministre des relations extérieures.

Le 13 prairial, an 6.

M. Gerry m'ayant communiqué la lettre que vous lui avez écrite hier, par laquelle vous desirez expressément qu'il vous fasse connoître les personnes que veulent désigner les lettres W. X. Y. Z. de la correspondance des envoyés américains, imprimée dans un papier public des Etats-Unis d'Amérique, en date du 12 avril (v. st.)

Ma sensibilité a dû être vivement affectée de me voir sous la lettre Z. jouer un rôle à côté d'intrigants, dont le projet sans doute étoit de tirer avantage de la bonne foi des envoyés américains, & d'en faire leur dupe. Me trouvant impliqué dans cette affaire, & voulant me tranquilliser moi-même sur les impressions désagréables, & la suite que pourroit laisser la publication de votre lettre à M. Gerry, j'ai cru devoir accourir vers vous, & vous prier, citoyen ministre, de vouloir bien me déclarer par écrit que, dans les pour-parlers que j'ai eus avec ces messieurs, j'ai suivi les communications que vous m'aviez chargé de leur transmettre, ainsi que je vais les exprimer ci-dessous.

Au commencement de brumaire dernier, ayant été rendre mes devoirs au citoyen ministre des relations extérieures, & la conversation étant tombée sur les Etats-Unis d'Amérique, il me témoigna sa surprise de ce qu'il ne voyoit pas d'Américains chez lui, & sur-tout les nouveaux envoyés ; que ce n'étoit pas le moyen d'entamer une négociation, dont ils avoient plus de raison que nous de désirer le succès ; qu'il les recevoit individuellement avec grand plaisir, & particulièrement M. Gerry, qu'il avoit connu à Boston : il me chargea, sachant mes liaisons d'amitié avec M. Gerry, de leur faire part de ce qu'il m'avoit dit. Je me rendis, en conséquence, chez M. Gerry, lequel ayant fait appeler ses collègues, je leur communiquai la conversation que j'avois eue avec le citoyen ministre.

Messieurs Pinckney & Marshall se refusèrent d'aller chez le ministre sous des raisons d'étiquette, mais M. Gerry n'ayant pas les mêmes raisons, il fut convenu qu'il iroit le lendemain, & que je l'y accompagnerois. M. Gerry, à cette époque, ne pouvant pas s'exprimer en français. Le lendemain nous y fûmes, mais le ministre ne s'étant pas trouvé chez lui, M. Gerry lui fit demander un rendez-vous, qui lui fut assigné pour quelques jours après. Nous nous y rendimes ; & après les compliments d'usage, M. Gerry ayant témoigné au ministre son desir de voir l'harmonie & la bonne intelligence se rétablir entre les deux républiques, le ministre lui répondit que le directoire avoit pris une détermination, portant de ne point traiter avec eux, qu'au préalable ils n'eussent fait réparation de quelques articles du discours du président à l'ouverture du congrès, & donné une explication de quelques autres ; qu'il ne pouvoit différer que de quelques jours de leur faire part officiellement de cette détermination ; que jusques-là, s'ils avoient quelques propositions à faire qui pussent être agréables au directoire, il s'empreseroit de lui en faire part ; que la meilleure seroit, vu les circonstances & les services de même espèce que la France avoit rendus dans le tems aux Etats-Unis, qu'ils offrissent de faire un prêt à la France, soit en prenant des descriptions de navires pour la somme de quinze à seize millions de florins, ou de telle autre manière que ce fut. M. Gerry, après avoir répondu d'une manière honnête, quoique évasive au premier article, ajouta, au sujet de l'emprunt, que leurs pouvoirs ne s'étendoient pas jusques-là, mais qu'il en conféroit avec ses collègues. Il est à observer que le ministre ne parlant qu'en français, je rendois en anglais à M. Gerry ce qu'il lui disoit, & que, quoique sûr qu'il comprenoit très-bien les réponses de M. Gerry, je les lui rendois en français. Nous quittâmes le ministre, qui reçut un courrier dans le moment, & il me chargea, en sortant, de répéter à M. Gerry & à ses collègues ce qu'il nous avoit dit. Je rendis, d'après cela, à MM. Pinckney & Marshall, devant M. Gerry, la conversation que nous avions eue avec le ministre.

Quelques jours après, M. Gerry me pria de retourner avec lui chez le ministre, & lui ayant renouvelé l'extrême desir qu'il avoit de voir se rétablir l'union la plus parfaite entre les deux nations, il se retrancha sur l'insuffisance de leurs pouvoirs, & proposa, au nom de ses collègues & au sien, qu'un d'eux partit sur-le-champ pour l'Amérique, avec les propositions que pourroit faire le gouvernement français. Le ministre répondit qu'il faudroit six mois pour avoir une solution, & qu'il étoit intéressant d'avoir une résolution prompte ; qu'il desiroit beaucoup communiquer souvent avec eux individuellement & amicalement : ce moyen lui paroissant le meilleur pour en venir à l'issue d'une négociation prompte ; il se plaignit, à cet effet, de ce qu'il n'avoit encore aucune communication avec eux.

Voilà, citoyen ministre, autant que ma mémoire peut le rappeler, les particularités des deux seules conférences auxquelles j'ai assisté ; j'y ajouterai que personne n'a eu plus de desir que moi de voir réussir cette négociation.

Salut & respect.

(Signé) HAUTEVAL.